

Réf. EG/SF 154166
Affaire suivie par Emilie GRONDIN

**Lettre recommandée avec
A.R. 2C 169 839 1719 8**



SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU



Paris, le **14 JAN. 2025**

Objet : Projet arrêté de révision du PLUi de l'Etablissement public territorial (EPT) Plaine Commune

P.J. :

- observations du SEDIF,
- 9 notes d'alimentation en eau potable.

Monsieur le Président,

Par courrier du 3 décembre 2024, réceptionné le 5 suivant, vous avez adressé au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) le dossier de révision du PLUi de votre Etablissement public territorial.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les observations du SEDIF.

Les principales remarques concernent l'exclusion des parcelles du SEDIF de l'OAP sectorielle de La Briche et du PAPAG P18 à Epinay-sur-Seine, le tracé de voie ou chemin à créer, modifier ou préserver sur la rue Marcel Sembat à Villetaneuse, sur la partie Nord de la parcelle du SEDIF N 17 à Pierrefitte-sur-Seine et la servitude de localisation pour voirie SLPC035 à Epinay-sur-Seine ainsi que l'intégration des réseaux d'intérêt public dans les grands services urbains.

Mes services (Emilie GRONDIN - Tél. : 01.53.45.42.31 – e.grondin@sedif.com) restent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Président,

André SANTINI

Ancien Ministre

Maire d'Issy-les-Moulineaux

Vice-président de la Métropole du Grand Paris

Monsieur Mathieu HANOTIN

Vice-Président du SEDIF

Maire de Saint-Denis

Président

Etablissement public territorial Plaine Commune

21 avenue Jules Rimet

93218 SAINT-DENIS Cedex

I. Ouvrages du SEDIF dans l'Établissement public territorial Plaine Commune

1) Aubervilliers, La Courneuve et Saint-Ouen-sur-Seine

Le SEDIF ne possède **aucune installation** en superstructure dans ces communes, mais des canalisations de transport et de distribution enterrées.

2) Saint-Denis

Outre des canalisations de transport et de distribution enterrées, le SEDIF possède, rue Charles Michels, en **zones UVP et UM** du PLUi, un terrain de 1 671 m² (parcelle cadastrale BL 11), où plus aucune installation n'est exploitée.

Ce terrain fait l'objet d'un emplacement réservé (ERPC134) de 1 620 m² au bénéfice de l'EPT afin de créer un espace vert sur le secteur Confluence, et se trouve dans un périmètre de sursis à statuer.

Des négociations sont actuellement en cours entre le SEDIF et l'EPT pour la cession de cette parcelle.

3) Pierrefitte-sur-Seine

Outre des canalisations de transport et de distribution enterrées, le SEDIF possède :

- ❖ Au 82/84 boulevard Jean Mermoz (parcelles D 430 et D 469, soit une surface totale de 2 203 m²) (site de Pierrefitte) en **zones UM et UMD** du PLUi :
 - **une station de secours de 2^{ème} élévation** vers le réseau MONCY153 (secours de la station de pompage de « Porte Rouge » à Montmorency) qui distribue soit de l'eau de l'Oise en provenance du réseau de 1^{ère} élévation de MERY110, soit de l'eau de la Marne en provenance du réseau de 1^{ère} élévation de NEUIL124.
 - **une station de chloration** qui utilise du chlore gazeux et qui n'est pas classée ICPE.

La parcelle D 430, où se situent les ouvrages du SEDIF, est dans la zone UM et la parcelle D 469 en zone UMD.

Travaux du SEDIF : le SEDIF procède actuellement à la rénovation de la station de secours (opération n° 2015152). Les travaux ont débuté le 6 décembre 2022 et devraient s'achever au 1^{er} semestre 2026 (DP 09305920A0064 du 03/08/2020).

- ❖ Au 25 rue de la Butte Pinson (parcelle N 17 de 2 120 m²) (site de la Butte Pinson) en **zones N et UH** du PLUi :
 - **une station de chloration** qui permet de chlorer l'eau des réseaux de 1^{ère} élévation et d'alimentation des réservoirs de Montmagny. Elle utilise du chlore gazeux et n'est pas classée ICPE,
 - **une installation de surpression** qui permet la restitution de l'eau stockée dans les réservoirs de 1^{ère} élévation de Montmagny (TP 84) vers le réseau de MERYS110.

La partie basse de la parcelle N 17 le long de la rue de la Butte Pinson accueille les ouvrages du SEDIF et se situe en zone UH. La partie haute de la parcelle se trouve en zone N.

4) Villetaneuse

Outre des canalisations de transport et de distribution enterrées, le SEDIF possède rue Marcel Sembat à Villetaneuse (parcelles Q 83 et Q 149, soit une surface totale de 2 201 m²) en **zone UAm** du PLUi :

- **une station de transfert** entre les réseaux Marne et Oise,

- **une station de chloration**, rattachée à la station précitée, qui utilise de l'eau de javel et qui n'est pas classée ICPE.

Travaux du SEDIF : le SEDIF procède actuellement au renouvellement des équipements de la station de transfert (opération n° 2015151). Les travaux ont débuté le 13 mars 2023 et devraient s'achever au 1^{er} semestre 2026 (PC 9307920A0012M02 du 02/01/2023).

5) Epinay-sur-Seine

Outre des canalisations de transport et de distribution enterrées, le SEDIF possède **un bâtiment regroupant les fonctions administratives** du secteur Nord du Centre opérationnel Oise, situé 2 rue Pasteur à Epinay-sur-Seine (parcelles cadastrales AO 270 et AO 274, soit une surface totale de 9 393 m²) en **zones UAb et UM** du PLUi.

La partie ouest de la parcelle AO 270 se situe en zone UAb. La partie est de la parcelle AO 270 et la parcelle AO 274 se situent en zone UM. Les ouvrages se trouvent à cheval sur les zones UAb et UM.

Travaux du SEDIF : Le SEDIF procède actuellement au remplacement de la partie ouest de la clôture existante par une clôture de 2,50 m de haut afin de renforcer la protection du site (DP 093 031 24 A0148 du 05/12/2024).

6) Stains

Outre des canalisations de transport et de distribution enterrées, le SEDIF possède boulevard Jules Guesde à Stains :

- **l'interconnexion BG19** : située en chambre souterraine sous voie publique en **zone UH** du PLUi, elle constitue un secours d'alimentation de la commune de Garges-lès-Gonesse sur le réseau du SMAEP Tremblay-en-France/Claye-Souilly depuis le réseau du SEDIF.

7) L'Île-Saint-Denis

Outre des canalisations de transport et de distribution enterrées, le SEDIF possède au 20 rue Mechin :

- **l'interconnexion BF 01** : située en chambre souterraine sous voie publique en **zone UM** du PLUi, elle constitue une alimentation permanente d'eau décarbonatée du réseau du SEDIF vers celui de SENEQ.

II. Zonage et règlement

1) Dispositions générales du règlement du PLUi

Le SEDIF réitère sa demande du 23 novembre 2021 de définition des grands services urbains en y incluant les réseaux d'intérêt public afin de bénéficier de dispositions particulières pour l'implantation des constructions par rapport aux voies publiques et privées et aux emprises publiques ouvertes à la circulation générale, pour l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives et pour l'implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur un même terrain dans toutes les zones du PLUi.

2) Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

La parcelle AO 274 et l'est de la parcelle AO 270 du SEDIF à Epinay-sur-Seine se situent dans l'OAP sectorielle n° 37 secteur La Briche, qui a pour ambition de développer un programme habité avec une dominante de logements et des rez-de-chaussée actifs, résilients et intégrant le risque inondation, de préserver et de valoriser les rus d'Enghien et d'Arra.

Il convient de prendre en compte les limites cadastrales du terrain du SEDIF (parcelles AO 270 et AO 274) et de les exclure de cette OAP. Ce terrain fait partie du domaine public du SEDIF. Une expropriation est donc impossible.

3) Périmètre d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG)

La parcelle AO 274 et l'est de la parcelle AO 270 du SEDIF à Epinay-sur-Seine se situent dans le PAPAG P18 d'une surface de 344 166 m² au bénéfice des communes de Saint-Denis et Epinay-sur-Seine.

Il convient de prendre en compte les limites cadastrales du terrain du SEDIF (parcelles AO 270 et AO 274) et de les exclure de ce PAPAG. Ce terrain fait partie du domaine public du SEDIF. Une expropriation est donc impossible.

4) Tracé de voie ou chemin à créer, modifier ou préserver

Les tracés de voie ou chemin à créer, modifier ou préserver, indiqués sur le plan de zonage, sur la rue Marcel Sembat à Villetaneuse et sur la partie Nord de la parcelle N 17 à Pierrefitte-sur-Seine, **ne devront pas empiéter sur les terrains du SEDIF.**

A Epinay-sur-Seine, la limite séparative entre la parcelle du SEDIF AO 270 du SEDIF et la parcelle AO 267, qui appartient à la société SOGEFIMUR, est concernée par une servitude de localisation pour voirie SLPC035 au bénéfice de l'EPT. **Cette nouvelle voie entre le boulevard Foch et la rue de l'Yser ne devra pas empiéter sur le terrain du SEDIF.**

5) Demande de classement dans une seule zone du PLUi

A Pierrefitte-sur-Seine, le site du SEDIF, situé au 82/84 boulevard Jean Mermoz, se trouve en zones UM et UMD. Pour plus de cohérence, la globalité du site pourrait être située dans une même zone, à savoir en zone UM, zone dans laquelle se situent les ouvrages.

A Epinay-sur-Seine, le site du SEDIF, situé 2 rue Pasteur, se trouve en zones UAb et UM du PLUi. Pour plus de cohérence, il pourrait être classé dans une seule et même zone, à savoir en zone UAb, zone dans laquelle se situe la majorité des ouvrages.

III. Desserte en eau potable de l'Établissement public territorial Plaine Commune

L'EPT Plaine Commune réunit neuf communes : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse. Elles sont toutes desservies par le réseau du SEDIF.

Au 31/12/2023, le nombre d'abonnés au service de l'eau était de 37 652, le nombre d'habitants de 453 591, la consommation annuelle de 26 138 316 m³ et le linéaire de canalisations de 589,769 km.

L'eau distribuée à Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, L'Île-Saint-Denis et Pierrefitte-sur-Seine vient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, qui puise dans la Marne. La capacité de production de cette usine est de 600 000 m³/j et sa production moyenne s'élève à 323 640 m³/j (données 2023).

L'eau distribuée à L'Île-Saint-Denis et Pierrefitte-sur-Seine vient également de l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, qui puise dans l'Oise, tout comme l'eau distribuée à Epinay-sur-Seine et Villetaneuse. La capacité de production de cette dernière est de 340 000 m³/j et sa production moyenne s'élève à 153 901 m³/j (données 2023).

Des secours peuvent être assurés par l'autre usine de production d'eau potable du SEDIF située sur la commune de Choisy-le-Roi.

Les données relatives à l'alimentation en eau potable du Rapport de présentation partie Etat initial de l'environnement (p 34 à 38) pourront être mises à jour avec les notes d'alimentation en eau fournies.

IV. Projets de construction et d'aménagement

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que toute urbanisation nouvelle ou toute opération de voirie pourra nécessiter l'adaptation (renforcement ou extension) du réseau public de distribution d'eau, afin d'ajuster sa capacité aux besoins des usagers et d'assurer la défense incendie.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE D'AUBERVILLIERS

La commune d'Aubervilliers est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Franciliane depuis le 1^{er} janvier 2025.

Eléments statistiques au 31 décembre 2023 (données 2024 en cours de consolidation)

La superficie est de 577 ha.

La population est de 90 259 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 5 801.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 5 042 529 m³,

Le linéaire de canalisations est de 83 km.

Situation géographique et topographique

La commune d'Aubervilliers est limitée au Nord par la commune de la Courneuve, à l'Est par la commune de Pantin, à l'Ouest par la commune de Saint-Denis, au Sud par la commune de Paris.

Son altitude, comprise entre les cotes 33 et 46 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par un réseau de 1^{ère} élévation ^[1].

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Aubervilliers est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 323 462 m³/jour, avec une pointe à 394 498 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 278 946 m³/jour, avec une pointe à 373 876 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune d'Aubervilliers est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 1^{ère} élévation ^[1] – NEUIL124 – NP ^[2] – 124 :

La pression dans le réseau en provenance de l'usine de Neuilly-sur-Marne est équilibrée par les réservoirs de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein ^[3] 124 m).

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- L'eau est acheminée dans la commune d'Aubervilliers à partir de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand par l'intermédiaire de feeders de 1500 mm et 1250 mm. La canalisation de 1250 mm pénètre dans Aubervilliers par l'avenue de la République et se poursuit par la rue des Ecoles, la rue des Gardinoux et la rue des Fillettes en direction de Saint-Denis.
- Une liaison en 1000 mm de diamètre relie, par la rue Henri Barbusse, ce feeder de 1250 mm au réseau de la Ville de Paris, porte de la Villette. A partir du feeder de 1250 mm, une conduite de 400 mm traverse la commune suivant une direction Sud-Est/Nord-Ouest de Pantin à Saint-Denis par l'Avenue de la République (CD20) l'Avenue du Président Roosevelt (CD 31) et la Rue de Saint-Denis (CD 27) où elle se raccorde sur un feeder de 800 mm qui traverse l'extrême Nord de la commune rue Francis de Pressensé.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 350 mm à 60 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 350, 800 et 1250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 350, 800 et 1250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
350 mm	Au-dessus du canal Saint-Denis - 2ème bief dans le caniveau amont du Pont de Stains	
800 mm	19, Chemin du Haut Saint-Denis	A 122
	14 à 16, Rue Francis de Pressensé	A 123
	Traversée du canal Saint-Denis	A 74
1250 mm	34, Rue du Pilier	P 265
	Rue Victor Hugo	R 16
	Traversée du Canal Saint-Denis	S 25, 42
	Avenue Félix Faure	S 8, 49, 50

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Franciliane – Tél. 0969 369 900.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE D'EPINAY-SUR-SEINE

La commune d'Epina-sur-Seine est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Franciliane depuis le 1^{er} janvier 2025.

Eléments statistiques au 31 décembre 2023 (données 2024 en cours de consolidation)

La superficie est de 459 ha.

La population est de 53 637 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 4 596.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 2 640 272 m³.

Le linéaire de canalisations est de 68,94 km.

Situation géographique et topographique

La commune d'Epina-sur-Seine est limitée au Nord par les Communes d'Enghien-les-Bains et Deuil-la-Barre, à l'Est par celles de Montmagny, Villetaneuse et Saint-Denis, au Sud par la Seine, et à l'Ouest par les communes de Saint-Gratien et d'Argenteuil.

Son altitude, comprise entre les cotes 30 et 45 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par un réseau de 1^{ère} élévation ^[1].

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède, au 2 rue Pasteur (parcelles AO 270 et 274, d'une surface totale de 9 393 m²), un site comprenant :

- Un bâtiment regroupant les fonctions administratives du Centre Oise.
- Une usine de 1^{ère} élévation désaffectée.
- Un forage désaffecté.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Epina-sur-Seine est de l'eau de l'Oise, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 153 901 m³/jour, avec une pointe à 194 376 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne : Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 323 462 m³/jour, avec une pointe à 394 498 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune d'Epina-sur-Seine est alimentée par un réseau unique.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – MERYS110 – NP^[2] 110 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés R1 et R2 (capacité 19 800 m³, cote trop-plein^[3] 107,5 m), et R3 (capacité 45 000 m³, cote trop-plein^[3] 110 m) à Montigny-Lès-Cormeilles.

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- un feeder de DN 500 traverse la commune par le boulevard Foch (RN 14), l'ancienne usine de forage d'Epinay, l'avenue de la République (RN 214), les rues A. Rendu, G. Picot, A. Ribot et la route de Saint Leu (RN 328).
- un autre feeder de DN 500 pénètre par l'avenue Joffre (RN 314), emprunte la rue Pierre Lefèvre, la rue de Saint-Gratien, l'avenue de Lattre de Tassigny (RN 14) puis l'avenue de la République (RN 214), où il rejoint la première canalisation.
- Avenue Joffre, au niveau du Cygne d'Enghien, une canalisation de 500 mm est issue de la canalisation précédente et se dirige vers Argenteuil par la RN 311.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 350 mm à 60 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 500 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 500 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
500 mm	Voies ferrées SNCF. Ligne de Paris à Dieppe. P.K. 8,325 - PN 2	
	148 Avenue de la République	AO 273

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Franciliane – Tél. 0969 369 900.

[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE LA COURNEUVE

La commune de la Courneuve est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Franciliane depuis le 1^{er} janvier 2025.

Eléments statistiques au 31 décembre 2023 (données 2024 en cours de consolidation)

La superficie est de 75 ha.

La population est de 47 289 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 3 897.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 2 946 952 m³.

Le linéaire de canalisations est de 71,86 km.

Situation géographique et topographique

La commune de La Courneuve est limitée au Nord par les communes de Stains et de Dugny, à l'Est par les communes du Bourget et de Drancy, à l'Ouest par la commune de Saint-Denis, au Sud par les communes d'Aubervilliers, de Pantin et de Bobigny.

Son altitude, comprise entre les cotes 29 et 60 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par un réseau de 1^{ère} élévation ^[1].

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à La Courneuve est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 323 462 m³/jour, avec une pointe à 394 498 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 278 946 m³/jour, avec une pointe à 373 876 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de la Courneuve est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 1^{ère} élévation ^[1] – NEUIL124 – NP^[2] – 124 :

La pression dans le réseau est équilibrée par les réservoirs de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein ^[3] 124 m).

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- Le premier, de 1250 mm de diamètre, traverse la commune en direction de Saint Denis en empruntant la RN 186. Une branche en 700 mm de diamètre contourne par le nord le carrefour des six routes pour assurer l'alimentation des canalisations qui desservent les immeubles situés au nord de la RN 186.
- Au niveau du Fort de l'Est, un feeder de 800 mm, issu du 1250 mm, rejoint Saint Denis par la rue Présov.
- Le second feeder, de 600 mm, pénètre sur la commune par la rue Hélène Boucher, en provenance du Bourget, franchit l'autoroute du Nord, traverse le cimetière Intercommunal, croise l'avenue Waldeck-Rochet (RD 114), et rejoint Saint Denis par l'ancien Chemin de Marville dans le Parc de La Courneuve.

Ces deux feeders sont reliés entre eux par deux conduites de 300 mm de diamètre, l'une sous la RD 30, avenue Henri Barbusse et Jean Mermoz, et l'autre sous la RN 301, avenue Roger Salengro.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 250 mm à 40 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 800 et 1250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 800 et 1250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
800 mm	Voies ferrées SNCF. Voies de raccordement du Bas Martineau. Ligne Paris à Soissons. Chemin rural n° 12 dit "Sente aux Ladres"	
	Cimetière Intercommunal	L 3, 4, 6, 98
	Parc de la Courneuve. Avenue de l'ancien Château de Marville	I 21, G 17, C 5, D 38, 52
	Parc de la Courneuve. Prés de la Vieille Mer	D 10, 50, 54
	Parc de la Courneuve. Chemin de la Courneuve à Stains	D 26
1250 mm	Voies ferrées SNCF. Ligne de la Plaine à Hirson. P.K. 7,106	

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Franciliane – Tél. 0969 369 900.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE L'ILE-SAINT-DENIS

La commune de L'Ile-Saint-Denis est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Franciliane depuis le 1^{er} janvier 2025.

Eléments statistiques au 31 décembre 2023 (données 2024 en cours de consolidation)

La superficie est de 125 ha.

La population est de 8 683 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 417.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 375 570 m³.

Le linéaire de canalisations est de 12,88 km.

Situation géographique et topographique

La commune de L'Ile-Saint-Denis est limitée au Nord par les communes d'Argenteuil et d'Epinay, à l'Est par la commune de Saint-Denis, au Sud par la commune de Saint-Ouen et à l'Ouest par les communes de Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne et Asnières.

Son altitude, comprise entre les cotes 22 et 33 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par un réseau de 1^{ère} élévation ^[1].

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à L'Ile-Saint-Denis est :

- Pour sa partie Sud, de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 323 462 m³/jour, avec une pointe à 394 498 m³.
- Pour sa partie Nord, de l'eau de l'Oise, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 153 901 m³/jour, avec une pointe à 194 376 m³.

La séparation entre le Nord et le Sud se fait selon l'axe de la RN 186.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 278 946 m³/jour, avec une pointe à 373 876 m³.
- Ou à partir du réseau de la commune de Villeneuve-La-Garenne avec lequel il existe une interconnexion de 300 mm de diamètre rue Méchin (RN 186) à l'origine du pont de Villeneuve-la-Garenne. Cette interconnexion avec le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers est mobilisée depuis le 1^{er} juillet 2018 pour l'alimenter en partie de façon permanente

[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de L'Île-Saint-Denis est alimentée par deux réseaux de 1^{ère} élévation^[1].

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans le réseau en provenance de l'usine de Neuilly-sur-Marne est équilibrée par les réservoirs de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m) ;

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 200 mm à 30 mm.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – MERYS – NP^[2] 110 :

La pression dans ce réseau en provenance de l'usine de Méry-sur-Oise est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés R1 et R2 (capacité 19 800 m³, cote trop-plein^[3] 107,5 m), et R3 (capacité 45 000 m³, cote trop-plein^[3] 110 m) à Montigny-Lès-Cormeilles.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 200 mm à 30 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Aucune canalisation d'eau de diamètre important ne traverse de terrain privé sur la commune de L'Île-Saint-Denis.

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Franciliane – Tél. 0969 369 900.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE

La commune de Pierrefitte-sur-Seine est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Franciliane depuis le 1^{er} janvier 2025.

Eléments statistiques au 31 décembre 2023 (données 2024 en cours de consolidation)

La superficie est de 34 ha.

La population est de 32 426 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 4 583.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 696 881 m³.

Le linéaire de canalisations est de 55,87 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Pierrefitte-sur-Seine est limitée au Nord par la commune de Sarcelles, à l'Est par celle de Stains, au Sud par celle de Saint-Denis et à l'Ouest par les communes de Villetaneuse et de Montmagny.

Son altitude, comprise entre les cotes 40 et 95 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévations ^[1].

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède 2 sites au :

- au 82/84 boulevard Jean Mermoz (parcelles D 430 et D 469, d'une surface totale de 2 203 m²), un site comprenant :
 - une station de secours de 2^{ème} élévation ^[1],
 - une station de chloration.

- au 25 rue de la Butte Pinson (parcelle N 17, d'une surface totale de 2 120 m²), un site comprenant :
 - une station de chloration,
 - une installation de surpression.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Pierrefitte-sur-Seine est :

- Pour la majeure partie du territoire, de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 323 462 m³/jour, avec une pointe à 394 498 m³.

- Pour 10 % du territoire, de l'eau de l'Oise, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 153 901 m³/jour, avec une pointe à 194 376 m³.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 278 946 m³/jour, avec une pointe à 373 876 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Pierrefitte-sur-Seine est alimentée par trois réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans le réseau en provenance de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne est équilibrée par les réservoirs de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m).

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- Un feeder de 1 250 mm de diamètre emprunte les rues Guynemer et Ernest Fabre, l'avenue Nungesser et Coli, l'avenue Sacco et Vanzetti, puis passe sous les voies du chemin de fer Paris-Lille pour rejoindre la station de transfert de Villetaneuse en longeant le cimetière intercommunal des Joncherolles.
- Un feeder de 800 mm pénètre dans Pierrefitte-sur-Seine par la rue d'Amiens, puis franchit les voies du chemin de fer Paris-Lille pour atteindre la station de Pierrefitte-sur-Seine en suivant la rue Jules Vallès, l'avenue Lénine (RN 1), le boulevard Jean Mermoz et la rue Alcide d'Orbigny.
- Une canalisation de 400 mm, en provenance de Stains, franchit aussi la ligne de chemin de fer Paris-Lille et rejoint le boulevard Jean Mermoz par le boulevard Charles de Gaulle.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 350 mm à 60 mm.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – MERYS – NP^[2] 110 :

La pression dans ce réseau en provenance de l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés R1 et R2 (capacité 19 800 m³, cote trop-plein^[3] 107,5 m), et R3 (capacité 45 000 m³, cote trop-plein^[3] 110 m) à Montigny-Lès-Cormeilles.

A partir de Méry-sur-Oise, l'eau est transportée vers la station de transfert de Villetaneuse par un feeder de 1 250 mm. Un feeder de 800 mm, issu de celui-ci, pénètre sur la commune de Pierrefitte-sur-Seine par la rue Gabriel Péri et la rue de la Butte Pinson pour alimenter un groupe de réservoirs d'une capacité de 24 600 m³ implantés en limite de Montmagny, à l'extrémité du sentier du Bois de Richebourg.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 200 mm à 30 mm.

[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Réseau de 2^{ème} élévation^[1] – MONCY – NP^[2]153 :

La zone haute de Pierrefitte-sur-Seine est alimentée principalement en eau d'Oise de 2^{ème} élévation^[1] par la station de pompage de Porte Rouge à Montmorency, qui est alimentée en eau de 1^{ère} élévation^[1] par un feeder de 1 250/600 mm provenant de l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise.

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs de Montmorency (capacité 30 000 m³, cote trop-plein^[3] 153 m) ainsi que par des réservoirs implantés au lieu-dit "La Croix Baillet " à Villiers-le-Bel dont la capacité totale est de 6 000 m³.

Ce réseau peut être secouru indifféremment en eau d'Oise ou de Marne par la station de secours de Pierrefitte-sur-Seine, située à l'angle du boulevard Jean Mermoz et de la rue Francon. L'eau est refoulée dans deux conduites de 800 mm et 400 mm qui se dirigent vers Sarcelles en empruntant le boulevard Jean Mermoz.

Cette station aspire l'eau de 1^{ère} élévation^[1] à partir de deux conduites :

- un feeder de 800 mm qui suit la rue de la Butte Pinson, la rue François Gillet et l'avenue Gabriel Péri jusqu'à la RN 1 où il rejoint le feeder de 800 mm venant de la Marne,
- un feeder de 600 mm qui emprunte la rue de Butte Pinson, l'avenue de la République, le boulevard Charles de Gaulle et le boulevard Jean Mermoz (RN 1).

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 150 mm à 80 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 400, 800 et 1 250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 400, 800 et 1 250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
400 mm	Voies ferrées SNCF. Ligne de Paris à Lille. Rue Parmentier	I 12, 15
800 mm	Voies ferrées SNCF. Ligne de Paris à Lille - P.K. 9,248 - Rue Maurice Bokanowski	AH 20
1 250 mm	Voies ferrées SNCF. Avenue Sacco et Vanzetti. Ruelle aux Boeufs. Ligne de Paris à Lille	AC 15 ; AD 8, 20
	Avenue Sacco et Vanzetti	AC 16

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Franciliane – Tél. 0969 369 900.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS

La commune de Saint-Denis est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Franciliane depuis le 1^{er} janvier 2025.

Eléments statistiques au 31 décembre 2023 (données 2024 en cours de consolidation)

La superficie est de 1238 ha.

La population est de 114 782 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 8 826.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 6 851 012 m³.

Le linéaire de canalisations est de 145 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Saint-Denis est limitée au Nord par les communes d'Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte et Stains, à l'Est par celles de la Courneuve et Aubervilliers, au Sud par la Ville de Paris, au Sud-Ouest par la commune de Saint-Ouen et à l'Ouest par la Seine qui la sépare de l'Île Saint-Denis.

Son altitude, comprise entre les cotes 23 et 46 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par un réseau de 1^{ère} élévation ^[1].

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède, rue Charles Michels, un terrain de 1 671 m² (parcelle BL 11), où plus aucune installation n'est exploitée.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Saint-Denis est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 323 462 m³/jour, avec une pointe à 394 498 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 278 946 m³/jour, avec une pointe à 373 876 m³.

[1] un réseau de n^{ème} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Saint-Denis est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans le réseau en provenance de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne est équilibrée par les réservoirs de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m).

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- un feeder de 1 250 mm de diamètre en provenance d'Aubervilliers qui traverse la Plaine Saint-Denis suivant la rue des Gardinoux et la rue des Fillettes ;
- un feeder de 1 250 mm en provenance de la Courneuve qui suit la RN 186 puis la RN 1 (ou des voies parallèles) en direction de Pierrefitte puis Villetaneuse ;
- une canalisation de 800 mm de diamètre pénétrant sur le territoire communal depuis la Courneuve par le chemin de Marville et la rue Romain Rolland.

Ces trois installations sont reliées par deux feeders de 800 mm : le premier au Nord se prolonge en direction de Pierrefitte-sur-Seine, le second se raccorde sur une canalisation de 1 000 mm et sur le premier feeder de 1 250 mm.

- Au niveau de la Plaine Saint-Denis depuis le Pont de Soissons, un feeder de 1 000 mm cité précédemment emprunte la rue du Landy en direction de Saint-Ouen et Neuilly-sur-Seine, après avoir donné naissance à une canalisation de 600 mm qui longe vers le Nord l'autoroute A1 jusqu'à la Porte de Paris.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 300 mm à 60 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 500, 800 et 1 250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 500, 800 et 1 250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
500 mm	Porte de Paris	BY 148
	Quai du canal	BG 216
	Ligne TGV Nord. Ligne de Paris à Lille - P.K. 4,852. Passerelle implantée sur le côté sud du Pont de la Révolte	B 61, 77
800 mm	Traversée du Canal Saint-Denis Pont Francis de Pressensé	BZ 41
	Voies ferrées SNCF. Ligne de Paris à Lille - P.K. 3,224. Passage souterrain des Fruitières. Chemin des Petits Cailloux	CL 22, 32, 33, 48
	Rue Henri Barbusse	J 1, 227 Q 37, 38, 93, 117 118,
	Porte de Paris	BY143, 146
1 250 mm	Rue de la Montjoie	CR 105, 109, 111 CP 26, 37 à 39, 41
	144-146, Avenue du Président Wilson	CP 19
	Rue de la Métallurgie	CR 123, CS 83
	Rue Robert Desnos	R 22 ; S 68
	7 avenue de Stalingrad	D 6

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Franciliane – Tél. 0969 369 900.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE SAINT-OUEN

La commune de Saint-Ouen est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Franciliane depuis le 1^{er} janvier 2025.

Eléments statistiques au 31 décembre 2023 (données 2024 en cours de consolidation)

La superficie est de 426 ha.

La population est de 53 320 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 3 577.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 3 821 922 m³.

Le linéaire de canalisations est de 67,76 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Saint-Ouen est limitée au Nord par la Seine, à l'Est par la commune de Saint-Denis, au Sud par la Ville de Paris, et à l'Ouest par la commune de Clichy-la-Garenne.

Son altitude, comprise entre les cotes 22 et 48 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par un réseau de 1^{ère} élévation ^[1].

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Saint-Ouen est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 323 462 m³/jour, avec une pointe à 394 498 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 278 946 m³/jour, avec une pointe à 373 876 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Saint-Ouen est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 1^{ère} élévation ^[1] – NEUIL124 – NP^[2] – 124 :

La pression dans le réseau en provenance de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne est équilibrée par les réservoirs de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein ^[3] 124 m).

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- un feeder de 1 000 mm de diamètre suit la rue du Landy, la rue E. Cordon, la rue des Ecoles, la rue Diderot, la place Jean Jaurès et le boulevard Victor Hugo;
- un feeder de 800 mm de diamètre traverse la rue Adrien Lesesne, la rue Eugène Berthoud, l'avenue Michelet, l'avenue Frayce, la rue Blanqui, la rue Mathieu, la rue Charles Schmidt, la rue Ottino, la rue Raspail, l'avenue du Capitaine Glarner, la rue des Docks et la rue de Clichy.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 300 mm à 60 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 800 et 1 000 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau 800 et 1 000 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
800 mm	Voies ferrées SNCF. Liaison Vallée de Montmorency - Ermont - Invalides	I 124
	Voies ferrées SNCF. Ligne de la Plaine à Ermont -Eaubonne - PK. 5,810 - Traversée du raccordement des Epinettes - Rue des Docks	I 124
	Voies ferrées SNCF. Ligne TGV Nord PK 2,930 à 3,410. Mur de soutènement, dit "Mur du cimetière". Chemin des Poissonniers	AP 26
1 000 m	Voies ferrées SNCF. Liaison Vallée de Montmorency - Ermont - Invalides - Boulevard Victor Hugo	I 119, 124 ; H 106
	98 Bd Victor Hugo	I 88

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Franciliane – Tél. 0969 369 900.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE STAINS

La commune de Stains est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est à Franciliane depuis le 1^{er} janvier 2025.

Eléments statistiques au 31 décembre 2023 (données 2024 en cours de consolidation)

La superficie est de 539 ha.

La population est de 40 443 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 4 720.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 2 032 181 m³.

Le linéaire de canalisations est de 62,91 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Stains est limitée au nord par les communes de Sarcelles et de Garges-lès-Gonesse, à l'est par celles de Dugny et La Courneuve, au sud-est par celle de Saint-Denis et à l'ouest par celle de Pierrefitte.

Son altitude, comprise entre les cotes 40 et 60 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par un réseau de 1^{ère} élévation^[1].

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Stains est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 323 462 m³/jour, avec une pointe à 394 498 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 278 946 m³/jour, avec une pointe à 373 876 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Stains est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans le réseau en provenance de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne est équilibrée par les réservoirs de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m).

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- L'alimentation de la commune de Stains est assurée à partir de Neuilly-sur-Marne/Noisy-Le-Grand principalement par le feeder de 800 mm existant chemin de Marville à La Courneuve qui pénètre au sud de la commune et se prolonge dans la rue d'Amiens en limite de Pierrefitte.
- A partir de cet ouvrage, une conduite de 400 mm pénètre au sud-est par le boulevard Maxime Gorki, et les rues M. Cachin, A. Briand et Daniel Falempin où elle franchit les lignes SNCF en direction de Pierrefitte. De ce même 400 mm une conduite de 300 mm longe la limite sud de la commune pour se raccorder sur le feeder de 800 mm au carrefour de l'avenue de Stalingrad et de la rue d'Amiens.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 200 mm à 60 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 300 et 400 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 300 et 400 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
300 mm	Rue Jean Durand	O 551, 552, 571
400 mm	Voies ferrées SNCF. Ligne de Paris à Lille. Bifurcation de Stains, rue Francis Auffray	B 132

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Franciliane – Tél. 0969 369 900.

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE

La commune de Villetaneuse est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Franciliane depuis le 1^{er} janvier 2025.

Eléments statistiques au 31 décembre 2023 (données 2024 en cours de consolidation)

La superficie est de 232 ha.

La population est de 12 752 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 1 235.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 730 997 m³.

Le linéaire de canalisations est de 21,32 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Villetaneuse est limitée au nord par la commune de Montmagny, à l'est par celle de Pierrefitte-sur-Seine, au sud-est par celle de Saint-Denis et au sud-ouest par celle d'Epinay-sur-Seine.

Son altitude, comprise entre les cotes 40 et 80 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par un réseau de 1^{ère} élévation^[1].

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède rue Marcel Sembat (parcelles Q 83 et Q 149) un site comprenant :

- une station de transfert entre les réseaux Marne et Oise,
- une station de chloration, rattachée à la station précitée, qui utilise de l'eau de javel et qui n'est pas classée ICPE.

La station de transfert de Villetaneuse est un ouvrage stratégique pour le SEDIF constituant l'interconnexion principale entre les réseaux de 1^{ère} élévation^[1] Marne (NEUIL124) et Oise (MERY110).

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Villetaneuse est de l'eau de l'Oise, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 153 901 m³/jour, avec une pointe à 194 376 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne : Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 323 462 m³/jour, avec une pointe à 394 498 m³.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Villetaneuse est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – MERYS110 – NP^[2] 110 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés R1 et R2 (capacité 19 800 m³, cote trop-plein^[3] 107,5 m), et R3 (capacité 45 000 m³, cote trop-plein^[3] 110 m) à Montigny-Lès-Cormeilles.

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- L'eau en provenance de Méry-sur-Oise arrive depuis Montmagny par l'intermédiaire d'un feeder de 1 250 mm de diamètre qui suit la rue Jules Ferry, pénètre sur la commune de Villetaneuse par l'avenue Jean Baptiste Clément et emprunte la rue Marcel Sembat jusqu'à la station de pompage. Ce feeder n'est pas connecté au réseau de distribution de la commune.
- L'eau en provenance de Neuilly-sur-Marne est également amenée par un feeder de 1 250 mm de diamètre qui, après être passé sous les voies SNCF du dépôt des Joncherolles, rejoint la station de pompage en empruntant la rue Marcel Sembat.
- Depuis le feeder de 1 250 mm implanté rue Jules Ferry à Montmagny, un feeder de 1 250 mm puis 800 mm suit l'avenue Victor Hugo et l'avenue Jean Jaurès à Villetaneuse pour se diriger vers les réservoirs de Montmagny implantés à la frontière nord-est de Villetaneuse, qui servent de réserve à l'aspiration de la station de Pierrefitte-sur-Seine.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 350 mm à 60 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L. 332-11-1 et L. 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 300 et 1 250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 300 et 1250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
300 mm	Voies ferrées SNCF. Ligne de Grande Ceinture. P.K. 47,950	L 18
	Rue Etienne Fajon	L 203
1 250 mm	Avenue Jean-Baptiste Clément et Avenue de la Division Leclerc	G 87, 88, 95, 104 ; H 103 ; I 85 ; J 118, J 121
	Rue Frederic Joliot Curie	J 112 à J 114, 127, 130, 131

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Franciliane – Tél. 0969 369 900.

